



Communiqué de presse

Date

12.05.2009

Equigarde[®] Plus Nouvelle offre de formation continue pour les professionnels du cheval

A partir de l'automne 2009, le Haras national suisse HNS à Avenches, en collaboration avec la Haute école suisse d'agronomie HESA, propose une formation de perfectionnement, faisant suite au cours Equigarde[®], dont la renommée n'est plus à faire. La nouvelle offre de formation continue « Equigarde[®] Plus » est le prolongement d'Equigarde[®]. Cette formation de perfectionnement, organisée en modules selon le système de Bologne est, de ce fait, reconnue sur le plan européen.

Cette offre de formation continue s'adresse à des personnes au bénéfice d'une solide formation de base en hippologie et désirant approfondir leurs connaissances de manière ciblée. Cela va des diplômés du cours Equigarde[®] en passant par les professionnels du cheval (écuyers / ères) jusqu'aux agronomes et aux vétérinaires spécialisés, qui souhaitent parfaire leurs connaissances dans des domaines spécifiques.

Trois cours à choix

Cette formation continue se compose de trois cours avec certificat de formation continue CAS (Certificate of Advanced Studies).

Certificat de formation continue CAS « Garde et utilisation » :

Ce cours montre comment garder les chevaux en bonne santé physique et mentale grâce à un mode de garde convenable, une alimentation adéquate, ainsi qu'en optimisant la gestion, l'entraînement et l'utilisation.



Certificat de formation continue CAS « Elevage et formation » :

Ces cours visent à transmettre les connaissances les plus récentes en matière de zootechnie théorique et de ses applications dans la pratique, ainsi que le savoir-faire indispensable à la bonne gestion d'un élevage.

Certificat de formation continue CAS « Gestion et innovation » :

Ce cours présente des techniques d'avant-garde permettant d'optimiser et de profiler son exploitation selon des principes de base économiques. Les diplômés d'Equigarde® (Base) acquièrent en outre, grâce au module didactique inclus dans cette formation, la condition préalable permettant de dispenser soi-même des cours, conformément à la nouvelle ordonnance sur la protection des animaux.

Les premiers modules seront proposés dès le mois de septembre 2009, et ils seront complétés par d'autres au fil du temps. Pour de plus amples informations : www.shl.ch (dès juillet 2009) ou à la BEA/CHEVAL, à Berne, Stand du Haras national suisse, halle 684, du 15 au 24.05.09.

Contact / questions:

Haute école suisse d'agronomie HESA, Zollikofen

Ariane Sotoudeh, téléphone 031 910 21 11, equigardeplus.shl@bfh.ch, www.shl.bfh.ch

Haras national suisse HNS, Avenches

Dr Iris Bachmann, cheffe de projet, téléphone 026 676 61 00, info@haras.admin.ch, www.harasnational.ch